

## Tarifs Journaliers – EHPAD « Les Tilleuls »

Site du Lion d'Angers

Au 1<sup>er</sup> mars 2018  
(Arrêté du Conseil Départemental de Maine et Loire du 26 février 2018)

<b>Grille des Tarifs</b>			
<b>GIR</b>	1/2	3/4	5/6
Tarif Hébergement	60.91	60.91	60.91
Surcoût dépendance selon GIR	22.81	14.48	6.14
<b>Tarif total journalier</b> (Hébergement + dépendance)	<b>83.72</b>	<b>75.39</b>	<b>67.05</b>
Aide APA (pour les GIR 1-2-3-4) Versée par le département à l'EHPAD	16.67	8.34	0.00
Tarif journalier supporté par l'usager après déduction de l'APA	<b>67.05</b>	<b>67.05</b>	<b>67.05</b>
<b>Montant mensuel payé par l'usager</b> (sur une base de 30 jours)	<b>2 011.50 €</b>		

2 cas possibles pour l'aide APA:

Si vous êtes du département de Maine et Loire ou de Loire-Atlantique. Cette somme ne vous sera pas facturée car elle est versée directement à l'établissement.

Si vous arrivez d'un département AUTRE que le Maine et Loire ou la Loire-Atlantique, cette somme vous sera facturée et vous toucherez directement sur votre compte de l'allocation personnalisée à l'autonomie.

**Tarif hébergement moins de 60 ans :** 78.52 €

**Tarif des repas servis aux familles (sur réservation) :**

- ❖ Déjeuner 8.00 €
- ❖ Repas de fête 13.00 €

**Déduction applicable pour les absences de plus de 24 heures :**

- ❖ Ticket modérateur 6.14 €

**Déduction applicable pour absence de plus de 72 Heures et dans la limite de 30 jours consécutifs :**

- ❖ Hospitalisation en hôpital ou clinique 20.00 €
- ❖ Hospitalisation en service psychiatrique 15.00 €
- ❖ Forfait alimentaire déduit en cas d'absence pour convenances personnelles 3.52 €